

# AVIS N° 051 - 2019 / BRVM / DG

## Rappel Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 187-2018/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2019, le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019, jour de la fête du travail, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le jeudi 02 mai 2019.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 25 avril 2019

Le Directeur Général

  


Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

Handwritten notes in the bottom left corner, including the letters 'E' and 'VRL' followed by a signature.